

M. 30 juin

~~Votre lettre datée du 2~~

On me transmet votre lettre  
datée du 28 juin, adressée.

à B<sup>te</sup> de la Madeleine; mais  
je n'ai pas reçu la lettre précédente  
dans vos me parlez, <sup>à ce</sup>  
suis d'autant plus étonné  
que mon courrier ne passait  
très régulièrement. ~~et~~

Je me suis donc pas encore  
qu'elle s'en va je dois vous en dire  
(votre dernière lettre m'en témoigne  
pas) pour le provision. Dès  
que je le saurai, je vous en parlerai  
voyez le bien, de mes le faire  
parvenir. ~~Je suis à ce~~  
~~moment à St-Hugon, que~~  
~~je suis~~  
Je me suis non plus

quelles instructions vous me  
demandiez dans cette lettre,  
puisque je ne l'ai pas eue.  
Je n'en puis de rien instruire.

Vous devez avoir les pièces  
du procès et le Sr Hugon a dû  
vous fournir les renseignements  
complémentaires.

Je cours à page  
à quoi j'ai été condamné  
~~à payer~~ l'auteur, les frais

mais non pas l'estime de  
400 fr par n° <sup>parce qu'il faut que l'ouvrage soit publié</sup>  
élévatoire qui a voulu mobiliser. <sup>publié</sup>  
presque la revue ~~ne pas~~

pas pour depuis <sup>l'ouvrage</sup>  
le jugement, ~~et que~~

~~est~~ <sup>est</sup> fixé à  
est de nouveau procès d'usage  
dans la doctrine, si le Sr  
Gulliaud persiste à exiger  
le rachat de cette estime.